

Assemblée Générale 2006

La 45^e assemblée générale de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs a réuni plus de 150 personnes, le 20 mai 2006, au Sénat, à Paris. L'association, qui réalise quelques 200 enquêtes chaque année, souhaiterait démontrer que l'étourdissement est compatible avec l'abattage halal. Elle doit gérer l'entretien de près de 200 animaux de rente qui lui ont été confiés à la suite de maltraitance.

Plus de 150 personnes ont assisté à la 45^e assemblée générale de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), le 20 mai, au Palais du Luxembourg, à Paris : adhérents, responsables d'association de protection animale et représentants du ministère de l'Agriculture, des instances vétérinaires et des fédérations de professionnels de l'élevage, des marchés, des transports et des abattoirs.

Présidée pour la cinquième année par Jean-Pierre Kieffer, l'association a étoffé son équipe composée d'un conseil d'administration, d'un secrétariat et de délégués enquêteurs, pour mieux remplir les missions de contrôle des élevages, des marchés et des abattoirs, tâche essentielle pour obtenir l'amélioration des conditions de bien-être des animaux et sanctionner les infractions.

Environ 200 enquêtes sont réalisées chaque année sur le terrain. Elle constituent une activité spécifique de l'OABA et nécessitent motivation, compétence, expérience mais également courage, de la part des enquêteurs. L'objectivité et la crédibilité de l'OABA sont reconnues par les directions des services vétérinaires et les professionnels.

Une étude scientifique avec les écoles vétérinaires

Au cours de la réunion, l'OABA a dénoncé la généralisation de l'absence d'étourdissement des animaux en dehors de l'abattage rituel. Ainsi, selon un rapport de l'administration du ministère de l'Agriculture, 80 % des ovins seraient abattus en pleine conscience, sans étourdissement, en totale infraction avec les textes réglementaires. Nous consommons donc tous, sans le savoir, de la viande halal ou casher, une tolérance inacceptable selon Jean-Pierre Kieffer.

L'association a proposé aux pouvoirs publics d'organiser et de financer une étude technique qui permettrait de démontrer que l'utilisation de l'électronarcose, qui évite tout stress à l'animal tout en garantissant son maintien en vie, permet aussi de répondre aux règles du culte religieux.

Cette étude scientifique menée avec le concours des écoles vétérinaires pourrait permettre au pouvoir réglementaire de proposer l'étourdissement des ovins dans les abattoirs comme alternative à la contention obligatoire des animaux, lorsque l'abattoir ne dispose pas de contention mécanique pour l'abattage rituel, et d'envisager d'étendre le recours systématique à l'électronarcose.

Pension pour animaux

Chaque année, des animaux retirés à leur propriétaire sur décision administrative ou de justice, pour mauvais traitements ou abandon de soins, sont confiés à l'OABA. L'association a également accueilli des animaux dont les propriétaires ne pouvaient plus assurer la garde.

Entretenant aujourd'hui plus de 150 animaux confiés dans ces conditions, elle ne peut accéder à toutes les demandes des particuliers et des services vétérinaires, au risque d'obérer son budget. Pourtant, cette mesure de retrait des animaux est la seule mesure qui marque les esprits et sert d'exemple. L'abandon des animaux de rente est un problème complexe, difficile à gérer, autant pour les associations que pour les DSV.

Dialogue avec les filières

Si l'OABA dénonce le comportement de quelques professionnels, elle reconnaît les efforts réalisés par les fédérations pour améliorer le traitement des animaux sur les marchés et dans les abattoirs. Fidèle à l'esprit de dialogue de l'OABA, des contacts ont été pris régulièrement avec celles-ci.

Reconnue pour ses compétences, l'association siège dans de nombreux comités consultatifs. Elle participe aux travaux de la commission spécialisée de protection animale du ministère de l'Agriculture qui se réunit pour donner son avis sur la rédaction des projets de textes concernant la santé et la protection des animaux.

L'association représente la protection animale dans les réunions de pilotage de l'Aïd el kebir organisée par le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Intérieur. Elle coordonne, en outre, le sous-groupe « animaux de rente » dans le plan de lutte gouvernemental de la grippe aviaire.

L'association est, par ailleurs, membre, depuis sa création, du comité d'éthique du Centre d'information des viandes, facilitant ainsi un dialogue avec les professionnels des différentes filières. Elle siège dans plus d'une vingtaine de comités départementaux, ce qui représente un investissement de travail important. Enfin, cette année encore, l'OABA a été récompensée par le Prix de l'Académie française pour ses actions.

Conférence : vétérinaire et photographe

Après la partie statutaire de l'assemblée générale, le Docteur vétérinaire Frédéric Decante a captivé l'assistance sur son métier de vétérinaire en Lozère, sur sa campagne, sur ses « copines » les vaches et sur la place de la profession dans ce milieu rural. Grâce à ses photographies, il a fait pénétrer l'assistance dans les étables et les champs. Une image de la profession qui a été appréciée.

Remise de médailles

L'association a ensuite remis ses médailles pour distinguer et récompenser certaines personnalités qui ont apporté une contribution à la protection des animaux de ferme.

La première médaille a été remise à Nicole Chassang, membre du bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture, une structure dirigée depuis fin 2005 par Erik Kérourio qui a pris la succession de Nathalie Mélik. La seconde médaille a été décernée à Marie-Christine de Fontbonne, vétérinaire et sapeur pompier.

La médaille d'honneur a été remise à Jean-Marie Chupin, zootechnicien, conseiller de l'Institut de l'élevage. Comprendre les animaux pour mieux les appréhender, mieux les manipuler et ainsi éviter toute brutalité est l'une de ses activités en tant que conseil auprès des professionnels des marchés et des transports.

Les prix des meilleurs éleveurs ont été remis à un éleveur de volailles dans l'Hérault, un éleveur de poissons et à une éleveuse de vaches laitières dans l'Oise. Ce fut l'occasion d'exprimer félicitations et encouragements à des éleveurs qui effectuent leur travail dans le respect des animaux qu'ils élèvent et de l'environnement dans lequel ils vivent.

Un prix de thèse pour sensibiliser les étudiants vétérinaires

La présidente fondatrice de l'OABA, Jacqueline Gilardoni, décédée en 2001, avait toujours souhaité encourager les travaux des étudiants vétérinaires pour la protection des animaux. C'est la raison pour laquelle l'OABA a donné son nom à ce prix de thèse que l'association décerne, chaque année, à un étudiant d'une école vétérinaire. C'est aussi l'occasion de sensibiliser les jeunes à la protection des animaux et de faire connaître l'association aux futurs vétérinaires.

Fanny Dupas est l'auteur d'une thèse très documentée sur « *Le statut juridique de l'animal en France et dans les Etats membres de l'Union européenne* ». Ce sujet colle à l'actualité avec le récent rapport présenté par Suzanne Antoine, à la demande des ministres chargés de la justice et de l'agriculture. Notre jeune consœur a reçu un diplôme et un chèque de 1 000 € des mains de Jean-Pierre Kieffer, heureux d'évoquer ses études toulousaines.

Intervention du représentant du ministère de l'Agriculture

Erik Kerourio, nouveau chef du bureau de la protection animale, a clos cette réunion en soulignant la collaboration de l'OABA avec l'administration centrale et avec les services départementaux et en dressant un rapide panorama des nouvelles réglementations et des dossiers en cours à Bruxelles.

La journée s'est poursuivie par une réception dans les salons du Sénat au cours de laquelle notre Président Jean-Pierre Kieffer a reçu les insignes d'officier dans l'ordre du Mérite agricole.

- Compte rendu de l'assemblée générale
- Rapport d'activité
- Rapport financier